



Commune de
St-Sulpice
MUNICIPALITÉ

RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ N° 14/21
À L'INTERPELLATION DE
M. LE CONSEILLER LAURENT CLERC & CONSORTS

« MISE À DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX À TITRE GRACIEUX »

**RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ À L'INTERPELLATION DE M. LE CONSEILLER LAURENT CLERC
& CONSORTS : « MISE À DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX À TITRE GRACIEUX »**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. INTRODUCTION / OBJET DU PRÉAVIS

Lors de la séance du Conseil communal du 21 avril 2021, M. le Conseiller Laurent Clerc, appuyé d'emblée par cinq autres membres du Conseil, a interpellé la Municipalité au sujet de la mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux

L'interpellation revient en particulier sur la mise à disposition d'un pavillon à disposition de la société l'Écoline et soulève un certain nombre de questions auxquelles la Municipalité répond comme suit.

2. PRÉCISIONS CONCERNANT LA MISE À DISPOSITION DU PAVILLON

Ce chapitre reprend partiellement les éléments transmis oralement par Mme Merminod lors de la séance du Conseil communal où l'interpellation a été déposée. Les autres informations transmises à cette occasion se retrouvent au chapitre 3.

La mise à disposition d'un des trois pavillons n'est pas réalisée à titre gracieux mais dans le cadre d'un partenariat. La Commune met à disposition un local, dont elle assure le nettoyage des sols et des WC, permettant ainsi d'augmenter de 24 places la capacité de l'accueil de jour parascolaire de midi et de l'après-midi, qui font aujourd'hui cruellement défaut.

La Municipalité relève que ce partenariat répond à l'un des vœux de la COGEFI qui demandait d'explorer cette piste dans l'accueil de jour des enfants.

L'Écoline est une structure privée non subventionnée ; les tarifs seront donc plus élevés que ceux pratiqués à l'UAPE.

3. RÉPONSES AUX QUESTIONS

Est-ce que les autres entreprises sises sur la Commune de St-Sulpice du même domaine que la société l'Écoline ont été démarchées par la Municipalité pour leur proposer également cette mise à disposition ?

À la connaissance de la Municipalité, il n'existe pas d'autres écoles privées, sises sur la commune, travaillant avec des enfants jusqu'en 6P.

Sur quel(s) critère(s) et à quel titre la mise à disposition gracieuse d'un pavillon a été attribuée à la société l'Écoline ?

L'Écoline prendra à sa charge les travaux de peinture, les aménagements demandés par l'OAJE, le personnel et l'organisation de ces périodes y compris le repas de midi et les collations.

Les plages de midi seront ouvertes aux enfants de 1 à 4P et les après-midis aux enfants de 1 à 6P, assurant ainsi une certaine continuité. Cette offre s'adresse seulement aux enfants scolarisés au collège des Pâquis.

Le choix du partenaire s'est basé sur plusieurs arguments :

- Connaissance du partenaire : l'Écoline est un acteur économique de la Commune depuis 2012, qui a toujours entretenu de bonnes relations avec la Municipalité. De nombreuses familles de Serpelious bénéficient de l'accueil dans cette structure et en sont très satisfaits.
- Critère de durabilité sociale et écologique : l'Écoline a obtenu la certification B Corp et, à ce titre, a inscrit dans ses statuts l'objectif d'avoir un impact positif au niveau social et environnemental. Par ailleurs, l'Écoline ne reverse aucun dividende aux actionnaires ou aux dirigeants ; les éventuels bénéfices sont reversés dans un fonds pour aider les familles qui ont de plus bas revenus (décision actée par le Conseil d'administration de l'Écoline).
- Critère de pérennité du service : l'Écoline est une structure financièrement saine, fiable et reconnue sur le plan professionnel (notamment par l'OAJE), avec laquelle nous pouvons envisager un partenariat pérenne, ce qui est important pour les familles qui vont bénéficier de ce service d'accueil parascolaire.

Enfin, le partenariat sera officialisé sous la forme d'une convention, actuellement en cours d'élaboration.

Liste des mises à dispositions

La présente réponse concerne les questions 3 et 4 de l'interpellation.

La liste intégrale des mises à dispositions gratuites (salles, parcelles et terrains) figure à l'annexe 1 du présent document.

Les clients/utilisateurs des salles mises à disposition sont-ils des habitants de la commune ?

La Municipalité ne dispose pas de cette information, à l'exception de l'association « Notre Si Bio Jardin » qui, statutairement, ne peut accueillir que des habitants de la commune.

Existe-t-il un règlement ou une procédure interne à la Municipalité traitant de la mise à disposition gratuite de locaux communaux ?

À ce jour, il n'existe aucun règlement, ni aucune procédure interne à la Municipalité traitant de la mise à disposition des locaux communaux. Toutes les demandes font l'objet d'une décision municipale.

Est-ce que la liste des mises à disposition gratuites de locaux communaux et des ayants droit figure dans le rapport de gestion ?

La liste des mises à disposition gratuites (ou payantes) de locaux communaux ne figure pas dans le rapport de gestion.

4. CONCLUSIONS

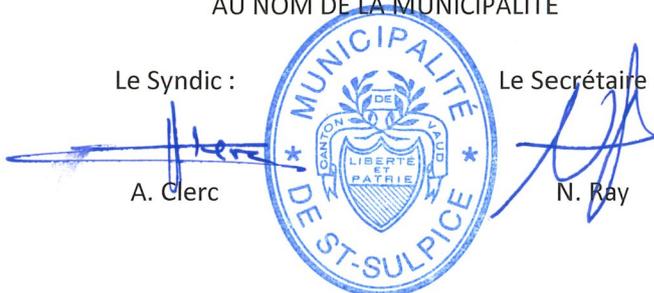
Au vu de ce qui précède, la Municipalité estime avoir répondu à l'interpellation de M. Laurent Clerc et consorts.

Adopté par la Municipalité en séance du 10 mai 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

A. Clerc



Le Secrétaire :

N. Ray

Délégué municipal : M. Marcel-André Panzera

ANNEXE 1 : LISTE DES MISES À DISPOSITION GRATUITES

Utilisateur	Activité	Lieu	Fréquence	Activité lucrative
FSG St-Sulpice	Gymnastique pour les enfants	Foyer des Pâquis	3x par semaine sauf vacances scolaires	non
Sanasports	Gymnastique pour les personnes âgées	Foyer des Pâquis	2x par semaine sauf vacances scolaires	oui
Gym des Aînés	Gymnastique pour les aînés	Salle du Conseil	1x par semaine sauf vacances scolaires	non
Moove2Bfit	Dance/aérobics	Foyer des Pâquis	1x par semaine sauf vacances scolaires	oui
Conservatoire de l'Ouest Vaudois	Cours de piano	Salle de musique	2x par semaine sauf vacances scolaires	oui
Cours d'initiation musicale	Cours de musique	Salle de musique	1x par semaine sauf vacances scolaires	oui
Paroisse Ecublens - St-Sulpice	Gymnastique pour les aînés	Foyer des Pâquis	1x par semaine sauf vacances scolaires	non
Cours de flûte	Cours et répétitions de flûte	Salle de musique	2x par semaine sauf vacances scolaires	oui
Ateliers de théâtre	Cours de théâtre pour enfants	Refuge du Laviau	10 occupations de mars à juin 2021	oui
Location kayaks et paddle	Location kayaks et paddle	Plage du Laviau	du 15 mai au 30 septembre 2021	oui
FC St-Sulpice	Football	Buvette + vestiaires	À bien plaisir	oui
FC St-Sulpice	Football	Terrains de foot	À bien plaisir	non
Yoga	Cours de yoga	Plage du Laviau	3x par semaine sauf vacances scolaires	oui
Club de plongée	Plongée sous-marine	Centre 152	À bien plaisir	oui
École à la ferme	Ferme pour les enfants	Centre 152	Année scolaire 21-22	non
Conseil communal	Bureau du Conseil	Centre 138	À bien plaisir	non
Centre de loisirs	Activités pour les enfants	SS Centre 59	À bien plaisir	oui
Réseau 4 S	Activités pour les aînés	SS Centre 59	1x par semaine	non
APE - Association des Parents d'Élèves	Activités pour les enfants	Collège des Pâquis	À la demande	non
FSG St-Sulpice	Divers cours de sport	Salle de gym	Selon planning spécifique	non
FC St-Sulpice	Entraînements sportifs	Salle de gym	12 périodes par semaine + 5 en hiver	non
Tennis Club St-Sulpice	Cours de tennis	Salle de gym	7 périodes par semaine sauf vacances scolaires	non
Taekwondo	Cours de sport	Salle de gym	6 périodes par semaine sauf vacances scolaires	non
Jeunesse de St-Sulpice	Activités sportives	Salle de gym	1 période par semaine sauf vacances scolaires	non
Maraîchers	Culture maraîchère	Parcelles 308-310	À bien plaisir	oui
Notre Si Bio Jardin	Culture maraîchère	Parcelles 308-310	À bien plaisir	non
Écoline	Accueil de jour des enfants (UAPE)	Pavillons	Année scolaire 21-22	oui
Écoline	Activités pour les enfants	Canapé forestier	À bien plaisir	non

Utilisateur	Activité	Lieu	Fréquence	Activité lucrative
Croqu'pomme	Jardin d'enfants	Foyer des Pâquis	À bien plaisir	oui
Croqu'pomme	Activités pour les enfants	Canapé forestier	À bien plaisir	non
Agriculteur	Culture maraîchère	Parcelle 135	À bien plaisir	oui
Agriculteur	Culture maraîchère	Parcelle 651	À bien plaisir	oui
Agriculteur	Culture maraîchère	Parcelle 652	À bien plaisir	oui
Agriculteur	Culture maraîchère	Parcelle 650	À bien plaisir	oui
Jeunesse de St-Sulpice	Activités pour les jeunes	Pavillons	À bien plaisir	non
Établissement scolaire	Activités pour les enfants	Canapé forestier	À bien plaisir	non
Groupe d'accueil de jeunes	Activités pour les jeunes	Salle de musique	Samedis de mai à juillet 2021	non